



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Réf. : CL/4373

**Objet : Nomination de nouveaux membres au Comité consultatif de surveillance de l'UNESCO**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai engagé la procédure de renouvellement du Comité consultatif de surveillance de l'UNESCO pour ses membres dont le mandat arrive bientôt à son terme. Deux postes sont ainsi ouverts à candidatures.

L'appel à candidatures décrivant les fonctions, ainsi que les qualifications et les compétences requises des membres du Comité est joint à la présente lettre.

Pour assurer un meilleur équilibre géographique, ainsi qu'une représentation équitable des femmes, il est essentiel d'encourager l'ensemble des personnes compétentes et qualifiées à présenter leur candidature.

Les personnes intéressées sont ainsi invitées à présenter leur candidature par courriel à [ios@unesco.org](mailto:ios@unesco.org) avant le **28 janvier 2022 au plus tard**.

Le Directeur du Service d'évaluation et d'audit, Bernardin Assiene (courriel : [b.assiene@unesco.org](mailto:b.assiene@unesco.org)) se tient à votre disposition pour de plus amples informations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Audrey Azoulay  
Directrice générale

PJ : 1

cc : Délégations permanentes auprès de l'UNESCO  
Commissions nationales pour l'UNESCO

## ANNEXE

### **L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) recherche des candidatures pour deux postes vacants à venir au sein de son Comité consultatif de surveillance.**

- Ce Comité indépendant a pour tâche principale de fournir des conseils d'experts à la Directrice générale et au Conseil exécutif de l'UNESCO pour la gestion des risques, le contrôle interne, l'audit interne, l'évaluation ainsi que toutes autres questions apparentées.
- Le candidat devra avoir une expérience récente et de haut niveau dans les domaines de l'information financière, de la gestion des risques, de l'audit et/ou des compétences en matière de contrôles dans les organisations internationales ou dans le secteur public.
- Le candidat doit être indépendant et strictement extérieur à l'Organisation, aussi les candidatures d'anciens fonctionnaires de l'UNESCO ne pourront-elles pas être prises en considération. Le membre du Comité siègera dès son entrée en fonction, à titre personnel et pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Il/Elle ne devra ni solliciter, ni accepter des instructions d'aucun gouvernement ou d'aucune autre autorité.
- Les membres du Comité ne reçoivent aucune rémunération, mais leurs frais de voyage et leurs indemnités journalières lors des réunions sur place, organisées à Paris avec une fréquence de deux à trois réunions par an, sont couverts par l'Organisation selon les procédures et règles régissant sa politique en matière de voyages. Quand la situation sanitaire ne permet pas de se réunir sur place, le Comité se réunit virtuellement par des moyens numériques.
- Les personnes intéressées sont invitées à présenter leur candidature par courriel à [ios@unesco.org](mailto:ios@unesco.org). De plus amples informations sur l'UNESCO et le mandat du Comité consultatif de surveillance sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <https://fr.unesco.org/about-us/ios>.

La date limite des dépôts de candidatures est le **28 janvier 2022**.